

Procès-verbal de Réunion du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 28 septembre 2022

Date de la convocation : 19 septembre 2022

Nombre de membres en exercice : 14

Le mercredi 28 septembre deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Mus, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick BENEZECH, le Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Frédéric AUSSEL, Claire Lise BECHARD, Brigitte BONIFACE, Armelle GROSJEAN, Christelle LIVIGNI PALOMINO, Andrée MARTIN, Corinne ORTEGA DOREY et Magali RABANIT

Absents excusés :

Monsieur Fabien MIGLIORINI qui a donné procuration à Madame Corinne ORTEGA DOREY
Monsieur Ghislain MARCANT qui a donné procuration à Madame Armelle GROSJEAN

Etaient absents :

Madame Linda DHAUSSY et Messieurs Christian MARTIN et Philippe POUJOL

Le quorum est atteint avec 9 membres présents.

La séance est ouverte à dix-neuf heures cinq minutes. Madame Armelle GROSJEAN est désignée secrétaire de séance.

Monsieur Patrick BENEZECH rappelle que le procès-verbal de la séance du 07 juillet 2022 a été adressé à tous les membres du CCAS. Ce dernier n'appelant aucune remarque, il est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

- 1- Organisation animation semaine bleue ;**
- 2- Sortie à la journée le 11 octobre 2022 ;**
- 3- Organisation d'Octobre Rose ;**
- 4- Retour des aînés sur le choix : colis et/ou repas de fin d'année, choix des colis, menu du repas de Noël le 10 décembre 2022, animation ;**
- 5- Information sur reprise ateliers « Remue-méninges » « Initiation au numérique », navette, Espace social ;**
- 6- Information sur reprise des ateliers « Chute et équilibre » Siel Bleu ;**
- 7- Questions diverses.**

ORGANISATION ANIMATION SEMAINE BLEUE

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Armelle GROSJEAN, qui présente l'animation prévue l'après-midi du 4 octobre 2022 à partir de 14 h 00 à la salle MUS ART D... :

- Des ateliers peinture ont eu lieu depuis la mi-septembre, organisés conjointement avec la bibliothèque municipale et l'équipe enseignante de l'école Les Amandiers où quelques seniors volontaires se sont joints aux enfants pour apposer des mains de peinture sur 4 grandes banderoles en tissu ;

- Une exposition de ces banderoles, de photos prises pendant les ateliers et d'objets et outils anciens du quotidien, prêtés par Olivier DOUARD de la Société d'Histoire d'AIGUES VIVES, sera installée pour accueillir une rencontre intergénérationnelle avec échanges : questions des enfants posées aux seniors, chants, lecture de poésies ;
- L'après-midi se terminera autour d'un goûter.

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS présents passent au vote, le projet présenté par Madame Armelle GROSJEAN est adopté :

VOTE :

Pour = 11

Abstention = 0

Contre = 0

SORTIE A LA JOURNEE LE 11 OCTOBRE 2022

Madame Armelle GROSJEAN explique que sur les 5 destinations proposées, le choix de la majorité s'était porté sur une journée à GRUISSAN, mais au moment de la réservation le prestataire nous a indiqué n'avoir plus de date disponibles. C'est donc, le second choix qui a été retenu : une journée en Aveyron, avec visite des caves Papillon à ROQUEFORT le matin, déjeuner sur place puis visite du Viaduc de MILLAU l'après-midi.

Les tarifs s'élèvent pour 50 personnes maximum à 54€ par personne, avec une place gratuite à la 26^{ème} inscription. Madame Armelle GROSJEAN suggère de proposer cette sortie à 50€ par personne.

Une discussion s'engage sur la prise en charge du CCAS pour ce type de sortie, pour les prochaines propositions, il pourrait être envisager une participation en fonction du niveau d'imposition des personnes inscrites. Par exemple, tarif normal pour les personnes imposables et ½ tarif pour les personnes non imposables. A définir au moment de l'élaboration du prochain budget pour 2023.

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS présents procèdent au vote. La proposition de sortie à la journée en Aveyron, le 11 octobre 2022, au tarif de 50€ par personne sur la base de 50 participants est adoptée par :

VOTE :

Pour = 11

Abstention = 0

Contre = 0

ORGANISATION D'OCTOBRE ROSE

Madame Armelle GROSJEAN confirme que la marche MUS / AIGUES VIVES, en partenariat avec le CCAS d'AIGUES VIVES, les associations sportives des deux villages, les couturières d'Aigues Vives et les dentelières de MUS aura lieu dimanche 16 octobre 2022.

La vente de tee-shirts et de nœuds roses est proposée depuis début octobre chez les commerçants et à la bibliothèque municipale.

Les fonds récoltés seront remis à l'association Les Roses du Gard qui tiendra un stand au départ de MUS à 9h et à l'arrivée à AIGUES VIVES à partir de 11h.

Les membres de CCAS sont conviés à participer à cette organisation.

RETOUR DES AINES SUR LE CHOIX DES COLIS ET/OU REPAS DE NOEL

Madame Armelle GROSJEAN explique que, comme convenu, des courriers ont été adressés aux aînés concernés début août avec des coupons réponses à retourner pour début septembre afin de confirmer leur choix.

Pour les personnes âgées de 65 à 69 ans inclus, le courrier mentionnait « **Sans retour du coupon réponse de votre part nous considérerons que vous ne souhaitez pas participer au repas de Noël.** », seules 14 personnes sur 88 se sont inscrites au repas et 34 foyers concernés n'ont pas répondu.

Pour les 70 ans et plus, le courrier mentionnait « **Sans retour du coupon réponse de votre part, nous considérerons que vous ne souhaitez bénéficier ni du repas, ni du colis de Noël.** », une soixantaine de personnes n'ont pas retourné leur coupon.

Au terme de la date limite, une relance téléphonique a été faite à ces personnes et notamment qui habituellement participent au repas et/ou retirent leur colis, mais il subsiste encore un grand nombre de non-réponses qui pourraient être des oublis...

Etant donné que c'est la première année que ce choix est proposé, il est donc décidé à l'unanimité de contacter ces personnes à domicile.

- **Choix du menu**

Le repas de Noël aura lieu le samedi 10 décembre 2022 et Madame Armelle GROSJEAN présente 3 devis de traiteurs :

- La Toque Gourmande à UCHAUD, 26€ vin non compris.
- La Cigale à NIMES, 32€ vin compris.
- Le Petit Nageois à NAGES, 32€ vin compris.

- **Choix des colis**

Madame Armelle GROSJEAN présente 5 propositions de colis pour un budget maximum de 20€ pour 1 personne et 30 € pour 2 personnes : Le Moulin de VILLEVIELLE, Aux 429 idées à CODOGNAN, les Gourmets de Provence, les Saveurs de Cocagne et les Ducs de Gascogne. Au vu du contenant et du peu de produits, la proposition du Moulin de VILLEVIELLE est écartée à l'unanimité des présents.

Cependant, pour les deux points qui précèdent, ainsi que pour le choix de l'animation pour le repas de Noël, compte tenu du nombre de membres du CCAS absents (5), les membres présents décident à l'unanimité de procéder aux propositions par échange de mails et suggèrent une présentation des produits en mairie pour les colis, avant d'arrêter leurs choix définitifs qui seront entérinés lors d'une prochaine assemblée.

INFORMATION SUR REPRISE ATELIERS « REMUE-MENINGES » « INITIATION AU NUMERIQUE », NAVETTE, ESPACE SOCIAL

Madame Armelle GROSJEAN informe de la reprise des ateliers depuis début septembre. Concernant la navette, ESPACE SOCIAL n'a pas adressé de facture à régler depuis la période COVID (2019 et 2020) et vient de nous adresser 2 factures de régularisation. Pour l'année 2021 le montant est de 752 € 40 et pour le début d'année 2022, de janvier à juin, le montant s'élève à 342 €. Il est à noter que le tarif horaire passe de 22€80 à 25€, eu égard à l'augmentation du prix du carburant.

Une réflexion est à mener sur le coût supporté par le CCAS pour le transport de 5 personnes qui participent à hauteur de 1€ par trajet facturé 37€50 à partir de septembre 2022.

Ce sujet sera porté à l'ordre du jour de notre prochaine assemblée.

INFORMATION SUR REPRISE DES ATELIERS « CHUTE ET EQUILIBRE » SIEL BLEU

Madame Armelle GROSJEAN informe de la reprise des ateliers « chute et équilibre » depuis mi-septembre. Ne bénéficiant plus de subvention cette année, les participants doivent s'acquitter de 60€ par trimestre. Les cours sont dispensés le vendredi de 13h30 à 14h30, pour un minimum de 6 participants et un maximum de 15, il y a actuellement 6 inscrits.

QUESTIONS DIVERSES

- Madame Armelle GROSJEAN confirme que le CCAS participera du 3 au 9 octobre 2022 à « l'Opé brioches » au profit de l'UNAPEI, la vente de brioches, au prix de 5€, se fera à la bibliothèque municipale, au secrétariat de la mairie et à l'agence postale. 4 plateaux de 7 brioches ont été commandés, afin de collecter des dons au profit des personnes en situation de handicap intellectuel, psychique, d'autisme, de polyhandicap et de vulnérabilité.
- Madame Armelle GROSJEAN informe que les réunions pour la confection du journal par et pour les seniors avec les communes de CODOGNAN et VERGEZE ont repris au Centre Marcel Pagnol à VERGEZE, au rythme d'une fois par mois, afin de confectionner le prochain journal pour le début d'année 2023.
- Madame Armelle GROSJEAN informe que la distribution des colis alimentaires de la Croix Rouge reprendra mi-octobre, actuellement 12 familles sont inscrites.

Tous les points ayant été abordés, la séance est levée à 20h15.